



Formation en Communication Profonde Accompagnée

BULLETIN D'INSCRIPTION

Promotion Bretagne 2022

A renvoyer à: Nathalie GRUEL – 3 route de Senebret - 56620 CLEGUER

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin complet accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 300€ libellé à l'ordre de Nathalie GRUEL.

Le chèque sera encaissé seulement après le premier module de la formation.

Nom Prénom

Profession..... Date de naissance

Ville et code postal

Tél Mail.....

La formation en Communication Profonde Accompagnée® s'adresse aux professionnels de la relation d'aide, ainsi qu'aux personnes en reconversion souhaitant s'y engager.

Elle s'adresse aussi aux personnes souhaitant accompagner un proche privé de parole, ainsi qu'à celles à la recherche d'une exploration intérieure approfondie.

Un travail thérapeutique personnel est conseillé ou parfois demandé pendant la formation. Ce suivi est le garant d'une probité professionnelle et contribue à éviter une récupération personnelle de l'accompagnement.

Il est important que vous ayez expérimenté un minimum de 2 séances de CPA pour suivre cette formation. Il vous sera indiqué les praticiens agréés dans votre région.

Entre deux modules, il est vivement conseillé aux stagiaires de pratiquer entre eux et de s'entraîner aussi souvent que possible.

L'Analyse des pratiques est demandée au minimum une fois par an (1 jour) dès lors que vous pratiquerez.



La durée de la formation est fixée à : 19 jours soit un total de 133 heures.

Coût : Module 1 : 580€ - 4 jours
Module 2 : 580€ - 4 jours
Module 3 : 580€ - 4 jours
Module 4 : 580€ - 4 jours
Module 5 : 300€ - 3 jours

Facilités de paiement possibles.

Les déplacements, l'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire.

Les modules 1/2/3/4 sont en résidentiels et sont animés par Nathalie GRUEL

Le module 1 a lieu 19 au 22 mars 2022 à l'Hôtel Home des Pins au 67 avenue de Saint Malo à Saint Pierre de Quiberon (56). Les modules 2 et 3 se dérouleront dans le même lieu. Le module 4 aura lieu à la Cour de Kerlarec à Arzano (29). La formation est en résidentiel.

Le module 5 est proposé à Paris et à Rommes (74) à votre convenance. La formatrice est Martine GARCIN. En 2022 les dates de module 5 sont les suivantes :

- 30 juin au 02 juillet à Paris
- 20 au 22 mai à Romme (74)

La formation est organisée pour un effectif de 12 stagiaires maximum.

En dessous de six stagiaires, les dates de début de formation seront reportées à la date prévue pour le module 2 (voir dates sur sites internet)

A compter de la date de réception de la présente inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Pour ce faire, il en informe Madame GRUEL par mail qui lui confirmera la réception du mail en retour. Son chèque d'acompte lui sera restitué dans les plus brefs délais. Si la date de début de formation est reportée, le stagiaire inscrit bénéficie de nouveau d'un délai de 10 jours pour se rétracter, à partir de la réception de l'information du changement de date de début de formation.

En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation de 10 jours, le chèque d'acompte sera conservé et encaissé.

En cas d'absence ou d'interruption de la formation, la totalité de la formation sera due.

Signature + « lu et approuvé » + date



Nathalie GRUEL – Siret 53335721600027
Membre d'une association de Gestion Agrée par l'Administration Fiscale

Dossier à envoyer avec le bulletin d'inscription

(Ceci n'est ni un CV ni un test. A remplir en toute décontraction. Utilisez le dos de la feuille si vous avez besoin de plus de place)

1) PARCOURS

2) DIVERSES FORMATIONS (diplômantes ou non)



3) TRAVAIL THERAPEUTIQUE (individuel, groupe ou toute autre expérience de connaissance de soi)

4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLES EN LIEN AVEC LA RELATION D'AIDE

